

COORDONNATEUR	SÉGUIN, Normand	seguin.normand@uqam.ca	(514) 987-3000 4345	PK-4325
GROUPE	40 LÉVESQUE, Stéphane	levesque.stephane@uqam.ca	(514) 987-3000 3699	PK-4115
Jeudi, de 17h30 à 21h00				

DESCRIPTION

Étudier les approches et les outils spécifiques à la conduite de projets informatiques. Permettre à l'étudiant d'avoir un regard critique par rapport aux méthodes en application dans l'industrie, le sensibiliser à l'interaction entre les parties technique et gestion des projets.

Gestion de projets et méthodologies de développement. Équipes et styles de gestion. Analyse des risques des projets informatiques. Métriques: objet, processus, produit. Estimation et échéanciers. Outils de mesure de productivité. Suivi et revues formelles. Interaction entre projet et assurance de qualité. Contrôle de la configuration. Réflexion critique sur le processus de développement des systèmes et sur les outils de gestion de projets.

Préalables: INF5153 Génie logiciel: conception

- OBJECTIFS**
- Comprendre les concepts reliés à la conduite de projets informatiques
 - Connaître et comprendre les enjeux de la conduite de projets informatiques
 - Connaître et pouvoir mettre en œuvre le développement rapide
 - Connaître les principales normes internationales relatives à la conduite de projets informatiques

ÉVALUATION

Description sommaire	Date	Pondération
Première simulation :		
Plan – Réalisation – Rapport		15%
Seconde simulation :		
Analyse des risques		5%
Planification		5%
Réalisation	Toute la journée	15%
Rapport et présentation		10%
Participation		5%
Examen intra		20%
Examen final		25%

Les travaux remis en retard ne seront pas considérés.

Pour réussir le cours, l'étudiant doit obtenir une moyenne générale de 50% et une moyenne de 60% dans les examens.

PLAGIAT Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en la faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

<http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php>

et <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Politique d'absence aux examens

Un étudiant absent à un examen se verra normalement attribuer la note zéro pour cet examen. Cependant, si l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour un motif valable, certains arrangements pourront être pris avec son enseignant. Pour ce faire, l'étudiant devra présenter à son enseignant l'un des formulaires prévus à cet effet accompagné des pièces justificatives appropriées (par ex., attestation d'un médecin que l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour des raisons de santé, lettre de la Cour en cas de participation à un jury).

Une absence pour cause de conflit d'horaires d'examen n'est pas considérée comme un motif valable d'absence, à moins d'entente préalable avec la direction du programme et l'enseignant durant la période d'annulation des inscriptions avec remboursement : tel qu'indiqué dans le guide d'inscription des étudiants, il est de la responsabilité d'un étudiant de ne s'inscrire qu'à des cours qui ne sont pas en conflit d'horaire.

Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique et pour obtenir les formulaires appropriés, consultez le site web suivant :

<http://www.info.uqam.ca/enseignement/reglements/politique-dabsence-aux-examens>

CONTENU

L'ordre des sujets peut varier en fonction des projets retenus pour les simulations et la disponibilité d'invités experts.

- 1 Problématique de la gestion de projets informatiques.
- 2 Stratégie de développement rapide.
- 3 Identification, analyse et gestion des risques.
- 4 Planification de projets : stratégique, tactique, opérationnelle.
- 5 Suivi de projets.
- 6 Vocabulaire et concepts de base de la gestion de projets : PMBOK.
- 7 Modèles de développement.
- 8 Approches agiles.
- 9 Estimation.

RÉFÉRENCES

- V R McConnell, S. – *Rapid Development* – Microsoft Press, 1996.
- V R *Guide to the PMBOK* – Disponible à la bibliothèque.
- V R Boehm, B. et Turner, R. – *Balancing Agility and Discipline* – Addison-Wesley, 2004.
Discussion sur le choix des modèles de développement.
- V R McConnell, S. – *Software Estimation* – Microsoft Press, 2006.
- V R *Guide to the SWEBOK* – <http://www.swebok.org>
Disponible gratuitement.
- V R Basque, R. – *CMMI* – Dunod, 2004.

A : article – C : comptes rendus – L : logiciel – N : notes – R : revue –
S : standard – U : uri – V : volume

C : complémentaire – O : obligatoire – R : recommandé